



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE- D'ORLEANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 10 novembre 2005, à 20 h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Lina Labbé, Lauréanne Dion, Jacques Drolet, sous la présidence du maire Yoland Dion

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Note assermentation des personnes élus
- 3- Adoption des procès verbaux du 3 et 13 octobre 2005.
- 4- Correspondance.
- 5- Adoption des dépenses.
- 6- Dépôt du rapport du maire.
- 7- Dépôt des déclarations d'intérêt pécuniaire.
- 8- Octroi du contrat de surveillance des locaux patinoire 2005-2006.
- 9- Octroi du contrat d'entretien de la patinoire.
- 10- Octroi contrat déneigement de la patinoire Annexe E.
- 11- Résolution d'appui C.P.T.A.Q. Dossier Raymonde Guimont.
- 12- Transfert de la liste des droits de mutations et des taxes dues à la M.R.C.
- 13- Renvouvellement adhésion à la Chambre de commerce de l'Île-d'Orléans.
- 14-Cocktail dînatoire Manoir Mauvide Genest
- 15-Demande club du Mi-Temps
- 16-Gala du prix de l'Île
- 17-Parution feuillet paroissial Fabrique de Sainte-Trinité-d'Orléans
- 18- Octroyer contrat Borne fontaine rte Argentenay Marquis Excavation.
- 19-Varia M.R.C.
- 20-Période de Questions.
- 21-Levée de l'assemblée.

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05-87

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jacques Drolet et secondé par Jean Rompré
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 2 ASSERMENTATION DES ÉLUS

L'assermentation des élus a eu lieu le 25 octobre dernier

M. Yoland Dion, maire

M. Dominique Labbé conseiller siège # 1

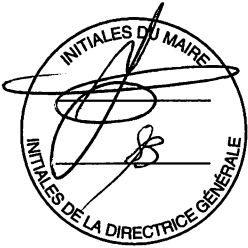
M. Jean Rompré conseiller siège # 2

Mme Carmen Blouin conseillère siège # 3

M. Jacques Drolet conseiller siège # 4

Mme Lina Labbé conseillère siège # 5

Mme Lauréanne Dion conseillère siège # 6



05-88

N° de résolution
ou annotation

05-89

ITEM 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 3 ET 13 OCTOBRE 2005

L'Adoption des procès verbaux est proposée par Lina Labbé et secondé par Dominique Labbé.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

ITEM 4 CORRESPONDANCE

ITEM 5 ADOPTIONS DES DÉPENSES

L'adoption des dépenses est proposée par Lauréanne Dion et secondé par Jacques Drolet
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

LISTE DES DÉPENSES

M.R.C. « ordure »	5 702.17
M.R.C. évaluation 2243.12 journal 249.50	2 492.62
Yoland Dion	463.85
Lauréanne Dion	160.46
Jacques Drolet	160.46
Martin Giguère	160.46
Dominique Labbé	160.46
Lina Labbé	160.46
Jules Roberge	160.46
Poly Énergie	671.10
Denis Asselin	431.34
Sylvie Beaulieu	565.57
Receveur Général du Canada	596.43
Ministre des Finances	1 102.79
Assurance vie Desjardins Fond de pension	594.52
Carra Fond de pension maire	233.49
Société de Développement Manoir Mauvide Genest	40.00
Sylvie Beaulieu Form Élection	158.60
Linda Coté (élection)	124.50
Note à la Page (encan chinois)	100.00
Sylvie Beaulieu (élection)	308.40
Corp des Bénévoles	50.00
Association des directeurs municipaux	149.53
C.L.D.	60.00
Linda Coté (majoration 8.6% greffe)	10.71
Sylvie Beaulieu majoration	14.28
Sylvie Beaulieu	565.57
Dang Kai Tho (taxe scol)	167.21
Maison des Jeunes I.O.	75.00
CMQ	1 281.00
Ministère Sécurité publique	42 886.00
Réjean Guay	177.40
Sylvie Beaulieu (frais colloque)	341.14
Bell Mobilité	10.27
Mutation	12.00



N° de résolution
ou annotation

Bell Canada	152.63
Hydro Québec (éclairage Halte Sillon)	1 449.61
TOTAL	61 950.49

COMPTES À PAYER

Mun Ste Famille protection incendie	13 624.67
Mun Ste Famille Biblio	1 125.23
Peintures récupérées	42.44
Services M & R inc location contener	386.48
Arborophile arbre halte	396.84
Sylvie Beaulieu (congrès logement transport)	427.27
Location d'outils Beauport (asphalte)	106.97
Pothier Delisle	2 392.52
Réjean Guay	610.20
TOTAL	19 112.62

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-haut.

Sylvie Beaulieu
secrétaire trésorière

ITEM 6 DEPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

Saint-François de l'Île d'Orléans, le 7 novembre 2005

Mesdames, Messieurs

Afin de me conformer à la Loi, je me dois de déposer un rapport sur la situation financière de la municipalité. Mais avant de vous parler chiffres, je m'en voudrais de passer sous silence la collaboration constante de deux conseillers sortants soit messieurs Martin Giguère et Jules Roberge. Je veux ici les remercier sincèrement pour leur implication au sein de notre communauté. Du même souffle, je tiens à souhaiter la bienvenue à madame Carmen Blouin et à monsieur Jean Rompré qui prennent le flambeau et sauront, j'en suis certain, relevé le défi que représente le rôle d' élu municipal. Aussi, je félicite mesdames Lauréanne Dion et Lina Labbé ainsi que messieurs Dominic Labbé et Jacques Drolet pour leur nouveau mandat.

Maintenant parlons argent, le rapport du vérificateur présenté en mars dernier démontrait des revenus de l'ordre de 487 872 \$ pour des dépenses de 415 926 \$, ce qui nous laisse un surplus de 71 946 \$ pour l'exercice de 2004. Ce qui nous laisse un surplus accumulé au 31 décembre 2004 de 140 185 \$.

Pour l'année en cours, des prévisions budgétaires de 429 227 \$ ont été adoptées. Des revenus supplémentaires en droits de mutation de 8 000 \$ sont à prévoir. Toutefois pour la protection



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

incendie un montant de 8 000 \$ s'ajoute au dépense prévus, ce qui nous laisse prévoir un budget équilibré.

Pour la protection incendie, une première borne fontaine sera installée à l'Argentenay dès cet automne, et ce, bien sûr si la température nous le permet. L'implantation de six autres bornes seront nécessaires afin de se conformer au schéma de couvertures de risques adopté par la M.R.C.

Côté voirie locale, des travaux ont été effectués dans la route d'Argentenay pour un montant de 26 054 \$. Ces travaux ont été rendus possible grâce à une subvention de 15 000 \$ du ministère des Transports et de 5 000 \$ qui proviennent du budget discrétionnaire du député, M. Raymond Bernier.

Comme mentionné, plus haut, la construction de point d'eau sera de l'agenda en 2006 et ce pour une meilleure protection au niveau du service des incendies. En plus de ce service accru nous souhaitons que plusieurs verront leur facture d'assurance habitation diminuée.

Enfin pour le prochain exercice, des efforts seront consentis afin de mener à terme le projet de réseau d'égout pour l'assainissement des eaux usées dans le village. À cet effet, une nouvelle demande d'aide financière a été déposée au ministère des Affaires municipales et des Régions.

Une très bonne nouvelle pour les municipalités du Québec nous est parvenue au mois d'août. Une entente entre les deux gouvernements supérieurs qui prévoit le transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Ce transfert représente 1,15 milliard de dollars sur une période de cinq ans. À cela, s'ajoute une somme de 189 millions de dollars sur deux ans pour le transport collectif. Pour sa part, le gouvernement du Québec a annoncé une contribution de 475 millions de dollars. Au total, ce sont donc 1,8 milliard d'investissements gouvernementaux.

Dans le cadre de cette entente, une somme de 274 306 \$ nous sera allouée au cours des cinq prochaines années. Ces argents devront être consacrés aux travaux d'infrastructures soit d'aqueduc, d'égout et de voirie locale. Les municipalités devront toutefois consacrées 25 % du coût des projets.

Dans le but de respecter les objectifs contenus au plan de gestion des matières résiduelles, soit la récupération de 60 % de nos résidus domestiques, différentes actions seront entreprises par la M.R.C. et il sera essentiel d'obtenir la collaboration de vous tous.

Enfin, la rémunération des élus municipaux est la suivante. Pour chaque conseiller, elle est fixée à 160,46 \$ par assemblée régulière et à 50 \$ pour chaque assemblée spéciale où ceux-ci devront être présents. La rémunération du maire est fixée à 421,37 \$ pour chaque assemblée régulière et à 150 \$ pour chaque assemblée spéciale. La rémunération des élus est indexée à chaque année et celle-ci correspond au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Québec établi par Statistique Canada.

Dans un autre ordre, comme vous le savez, les cerfs de Virginie sont de plus en plus présents sur tout le territoire de l'Île d'Orléans. Cette présence entraîne un danger accru de collision sur la route mais surtout ceux-ci sont responsables de dégâts chez plusieurs agriculteurs qui demandent que des actions soient prises pour diminuer le cheptel à l'Île. D'un autre côté il y a de nombreux citoyens qui s'opposent à la chasse aux cerfs et ont même créé, en 2002, un



N° de résolution
ou annotation

regroupement où 1 000 personnes ont signé une pétition qui a été remise au ministère des Ressources naturelles et de la Faune. J'ai donc l'intention en 2006 de faire des représentations auprès de la M.R.C. pour établir un consensus auprès des différents intervenants aux fins d'établir une politique sur les actions à poser pour la satisfaction de tous les citoyens.

En terminant, je tiens à souligner l'ardeur déployée par chaque conseillère et conseiller pour mener à bien les dossiers qui leur sont confiés.

Le maire,

Tous les élus ont déposés leur déclaration d'intérêt pécuniaire

**ITEM 8 OCTROI DU CONTRAT DE SURVEILLANCE DES LOCAUX
PATINOIRE 2005-2006**

05-90

Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Carmen Blouin d'accorder le contrat pour la surveillance des locaux à , Mme Renée Duchaine le tarif sera de 9 \$ l'heure.

ITEM 9 OCTROI DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

05-91

Il est proposé par Dominique Labbé et secondé par Lina Labbé d'accorder le contrat pour l'entretien de la patinoire à M. Réjean Guay le tarif horaire sera de 12 \$ l'heure.

**ITEM 10 OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA
PATINOIRE ANNEXE E.**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance de 3 offres pour le déneigement :

Soit : Construction Marlin	65 \$ 2005 à 2008
Denis Asselin	50 \$ 2005 à 2008
Réjean Guay	38 \$ 2005-2006 40 \$ 2006-2007 42 \$ 2007-2008

05-92

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Lina Labbé et secondé par Carmen Blouin d'accorder le contrat a M. Réjean Guay pour les années 2005 à 2008.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**ITEM 11 RÉOLUTION D'APPUI C.P.T.A.Q. DOSSIER RAYMONDE
GUIMONT**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance de la demande de Mme Raymonde Guimont

ATTENDU QUE l'usage demande est la vente d'articles peints à la main.

ATTENDU QUE ce type d'usage est complémentaire à l'habitation et conforme à notre réglementation municipale.



05-93

N° de résolution
ou annotation

05-94

05-95

05-96

05-97

05-98

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.2 les espaces disponibles sont trop éloignées et peuvent difficilement servir dans le dossier.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Dominique Labbé d'appuyer Madame Raymonde Guimont dans sa demande auprès de la C.P.T.A.Q.

ITEM 12 TRANSFERT DE LA LISTE DES DROITS DE MUTATIONS ET DES TAXES DUES À LA M.R.C.

Il est proposé par Lauréanne Dion et secondé par Jean Rompré d'autoriser la directrice générale à transférer la liste des droits de mutations et des comptes de taxes non payés au 30 novembre 2004. Cette liste sera transmise à la M.R.C. pour fin de perception, vente pour taxes. Conformément à l'article 1023 du Code Municipal, une copie de la liste des arrérages de taxes sera transmise à la Commission scolaire des Premières Seigneuries.

ITEM 13 RENOUELEMENT D'ADHÉSION LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ÎLE D'ORLÉANS.

Il est proposée par Jacques Drolet et secondé par Lina Labbé de renouveler l'adhésion à la Chambre de commerce de l'île d'Orléans le montant étant de 112.72 \$.

ITEM 14 COCKTAIL DÎNATOIRE MANOIR MAUVIDE GENEST
refusé

ITEM 15 DEMANDE DU CLUB DU MI-TEMPS

Il est proposé par Dominique Labbé secondé par Jacques Drolet d'accorder un montant de 60 \$ au Club du Mi-temps pour l'activité qui se tiendra le 1 décembre prochain.

ITEM 16 GALA DU PRIX DE L'ÎLE

Il est proposé par Carmen Blouin et secondé par Lauréanne Dion d'accorder un montant de 100 \$ à l'oragnisme.

ITEM 17 PARUTION FEUILLET PAROISSIAL FABRIQUE DE SAINTE-TRINITÉ D'ORLÉANS

Il est proposé par Jean Rompré et secondé par Jacques Drolet d'accorder le montant de 90 \$ pour la parution de l'annonce dans le feuillet paroissial pour l'année 2006.

ITEM 18 OCTROYER CONTRAT BORNE FONTAINE RTE ARGENTENAY MARQUIS EXCAVATION

décision remis au printemps 2006.

ITEM 19 VARIA M.R.C.

ITEM 20 PERIODE DE QUESTIONS



05-99

N° de résolution
ou annotation

ITEM 21

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Carmen Blouin il est 10 h.

